
Deuxième Session, Quatorzième Parlement, 13-14 George V, 1923

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL 8.

Loi modifiant le Code Criminel

Première lecture, le 9 février 1923

M. IRVINE

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI